

Les 19 items issus de la grille technique d'évaluation (ADF 2015)

La **friction hydroalcoolique** avant et après chaque soin/examen

Le port des **gants** à usage unique, et leur changement entre chaque patient.

Le port du **masque** durant les soins pour toute l'équipe soignante. Attention à ce qu'il soit bien normé de type IIR et changé autant que nécessaire.

Le port des **lunettes/visières** de protection pour toute l'équipe soignante, pendant les soins, la pré-désinfection et le nettoyage.

L'affichage de la **fiche-outil** "Conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang".

En salle de soins : un **lavabo** de préférence à commande non-manuelle, un distributeur de solution hydroalcoolique et de savon liquide (de préférence avec recharge, et entièrement jetable).

La présence d'un **collecteur** OPCT en salle de soins, et d'un autre permettant le transport sans risque des autres déchets.

La **purge des équipements en début de séance** et avant la 1^{re} utilisation de l'unit pendant au moins 5 minutes.

La **purge des équipements après chaque patient** pendant 20 à 30 secondes.

Le **nettoyage des surfaces** à proximité de l'unit avec un détergent-désinfectant entre chaque patient.

L'existence d'un local spécifique au **traitement des dispositifs médicaux** (chaîne de stérilisation).

Le **bain de bouche** du patient avant tout soin.

La désinfection de l'**opercule de la cartouche d'anesthésie** avant utilisation.

Le respect de l'**usage unique** des dispositifs médicaux à usage unique.

L'**autoclavage** des dispositifs médicaux pouvant être autoclavés (en fonction des marques et des fabricants).

L'**immersion des dispositifs médicaux** utilisés en bouche dès la fin de leur utilisation dans un bac de taille suffisante contenant une solution détergente/désinfectante exempte d'aldéhydes.

Le **mode d'emploi** du détergent/désinfectant : disponible et connu du personnel. La dilution et le temps de trempage doivent respecter les recommandations du fabricant, de même que la fréquence du renouvellement du bain d'immersion.

La **conformité de l'autoclave** à la norme NF EN 13060.

L'utilisation exclusive du **cycle de stérilisation de type B** (cycle PRION) à 134°C pendant 18 minutes.